L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI MATIN, 19 JUIN.

FEUILLETON.

UN MARIAGE TRAGIQUE

PAR

ERNEST DAUDET.

XXVIII

COMMENT JULIETTE SE PRÉPARA A DEVENIR LA FEMME DU COMTE DE MORANCÉ.

Les jours qui suivirent furent consacrés par le comte de Morancé aux préparatifs de son mariage.

Il eut d'abord deux entrevues avec Miguelin dans lesquelles, sans qu'il fût fait aucune allusion aux graves événements qui venaient de s'accomplir, ils discutèrent les conditions du contrat.

Le notaire de Morancé assistait à ces conférences.

Autant que Miguelin avait été nagnères disposé à se montrer généreux pour son gendre, autant, maintenant que cette alliance lui était imposée, il avait le désir de ne pas livrer, aux prodigalités de Morancé, la dot de sa fille. Mais, Juliette interrogée à diverses reprises sur les clauses qui intéressaient son avenir, affecta une indifférence profonde, et supplia son père de ne rien modifier à ses dispositions passées.

Ces détails réglés, Miguelin partit pour Paris, emportant la minute du contrat, qu'il voulait soumettre à ses hommes d'affaires.

Son voyage avait un autre but.

Morancé avait exigé que la cérémonie nuptiale eut lieu dans son château et à bref délai, Miguelin devait prévenir ses amis, ramener en Dauphiné les principaux d'entre eux, et prendre les précautions nécessaires pour que Morancé touchât en temps utile la fortune que son mariage lui procurait.

La marquise de Flavacourt quitta le château deux jours après le départ de Miguelin. Morancé n'ayant plus besoin d'elle, et fidèle à la promesse faite à Juliette, l'engagea lui-même à partir. Elle s'éloigna, radieuse à cause de la victoire remportée par son ami, mais dépitée d'avoir perdu, avec la confiance de Miguelin, une mine d'or d'une exploitation fructueuse et facile, ne désespérant pas cependant, à cause de la domination qu'elle exerçait sur lui, de lui inspirer encore les sentiments les plus tendres.

Peut-être même, en regagnant Paris, sûre de l'y trouver, et de l'y trouver seul, loin des influences de sa famille, espérait-elle reconquérir facilement son empire.

Pour rassurer dès à présent les lecteurs que les agissements de cette étrange créature inquiètent ou intéressent, nous dirons qu'elle ne réussit pas dans cette tentative. Miguelin, lorsque ses affaires furent terminées, repartit pour Grenoble, sans avoir voulu la revoir.

On peut supposer qu'elle ne fut pas inconsolable.

Quelques mois après, elle était lancée de nouveau dans le tourbillon des plaisirs parisiens, et si nous continuons ces récits destinés à peindre les mœurs et la société de son temps, il nous arrivera sûrement de la retrouver et d'avoir à reparler d'elle.

Après son départ, Juliette se sentit soulagée.

De toutes les personnes qui avaient été témoins des événements que nous avons racontés, nulle ne lui inspirait les sentiments de répulsion et d'horreur qu'elle avait conçus peu à peu pour Doralice, au fur et à mesure qu'elle surprenait quelque nouvelle infamie.

A dater de ce moment, elle porta dignement et hérosment sa situation nouvelle, ayant sou de se conduire de telle sorte, que personne ne pût deviner la contrainte qu'elle subissait.

Morancé lui-même fut surpris de sa résignation.

Elle ne lui fit pas mauvais visage, ainsi qu'il s'y attendait : elle toléra même avec patience, ses empressements et par aucun signe extérieur, ne révéla l'douleur douleur qui s'agitait au fond de son âme.

Pendant ce temps, Roger Livorie, toujours enfermé dans la prison de Grenoble, attendait qu'il convînt à Morancé de le faire mettre en liberté.

Or, voici ce qui s'était passé :

On se souvient qu'en dictant ses volontés à Juliette, Morancé, sollicité par elle de travailler sur-le-champ à la délivrance de Roger, avait refusé de prendre un engagement, en alléguant qu'il était peut-être sage que le prisonnier ne recouvrât la liberté qu'après la célébration du mariage.

La situation de Roger n'était donc pas changée.

Néanmoins, Morancé, après avoir laissé s'écouler la première semaine, comprit que l'heure était venue d'agir et se rendit à cet effet, chez le vicomte de Mouchonnet.

Pour terminer son instruction et conclure, ce dernier attendait de pouvoir introduire de nouveau la victime. Ainsi, lorsqu'il la vit entrer dans son cabinet, fut-il agréablement surpris.

—Je me réjouis, lui dit-il, non pas seulement parce que, grâce à votre quérisant, je vais pouvoir arriver à la fin de cette interminable affaire, mais enfin parce que je vous vois bien portant et complètement rétabli. A vous parler net, je vous ai cru perdu, et si l'assassin avait visé seulement deux pouces plus haut, il est probable, mon cher comte, que vous seriez en ce moment hors d'état de me faire l'honneur de votre aimable visite.

—Je crois, qu'en effet, j'ai échappé à un grand péril ; mais ce dont je suis certain aujourd'hui, c'est qu'au milieu de la fièvre provoquée par ma blessure, j'ai commis la plus cruelle, la plus navrante, la plus déplorable des erreurs.

—Quelle erreur ? Que voulez-vous dire? demanda Mouchonnet avec inquiétude.

—Vous allez bondir, mon cher Mouchonnet, et m'accabler du poids de votre colère. Mais j'aime mieux la subir que de taire la vérité ; j'ai accusé un innocent.

—Livorie innocent ! mais vous l'avez vu épaulant son fusil dirigé contre votre personne.

—Pure hallucination ! J'ai cru le voir; ce n'était pas lui.

—Qui donc alors ?

—Personne.

A cette réponse, Mouchonnet se demanda si le comte devenait fou et le regarda avec une telle expression que Morancé comprit qu'il n'ajoutait pas foi à ses paroles et qu'il importait de trouver des nouveaux accents pour le convaincre.

—Ecoutez-moi, lui dit-il, et surtout ne vous étonnez de rien. Tout dans cette affaire a été mystérieux et impérieux. Nous avons tous été surpris par la rapidité et par le caractère tragique des événements. Vous savez dans quelles circonstances j'ai été frappé. Je cherchais à obtenir la main de mademoiselle Juliette Miguelin, et j'avais par cet effort, déchaîné contre moi la haine de son cousin, M. Roger Livorie. Haine terrible d'amoureux et de jaloux, telle que peut l'inspirer une passion violente, et qui ne faisait que grandir à mesure que mes chances de réussir augmentaient. Un jour, à Paris, M. Livorie était venu chez moi me provoquer, et comme je refusais de répondre à sa provocation, il me menaça de me tuer si je ne renonçais pas à la main de sa cousine. Mon imagination était encore pleine de cette menace quand je le surpris à la chasse, armé, parlant à sa cousine et ne lui parlant sans doute que pour lui exprimer son ressentiment contre moi. Quelques instants après je tombais, atteint, comme vous le savez. Il est probable qu'à ce moment, j'ai quelque peu perdu la tête, et que j'ai accusé M. Livorie, parce que je le voyais partout et parce que j'étais sous l'empire des sentiments que je viens d'exposer. Je l'ai accusé par deux fois : la première au moment où je venais d'être frappé, la seconde quand vous l'avez conduit dans ma chambre pour le confronter avec moi. Dans l'une et dans l'autre de ces circonstances, j'ai été sincère. Je le suis encore aujourd'hui, et c'est à la vérité que je rends hommage en venant vous avouer que M. Roger Livorie est innocent.

—Mais il y a cependant un coupable, s'écria Mouchonnet, à qui ce récit semblait incompréhensible. Vous le connaissez probablement !

—Je le connais.

—Nommez-le vite, alors.

—Est-il nécessaire de le nommer ?

—C'est indispensable. Ne faut-il pas que la justice ait son cours ! D'ailleurs, comment voulez-vous que j'ajoute foi à votre incroyable récit, si vous ne me dites pas toute la vérité, si vous ne me faites pas connaître comment elle vous est arrivée.

—Aussitôt que j'ai été rétabli, en état de voir et d'entendre, le vrai coupable est venu me faire son confidence. Si j'ai été atteint, c'est par suite de sa maladresse. Il n'y a eu dans mon affaire qu'un simple accident.

—Mais encore convient-il de m'en nommer l'auteur.

—Puisque vous le désirez et que vous avez le droit de l'exiger, je le nomme : c'est mademoiselle Juliette Miguelin.

—Je m'en étais douté, dit sentencieusement Mouchonnet. Sa persistance à soutenir l'innocence de Roger m'inspirait des soupçons. Mais il était difficile de les vérifier. Votre récit avait d'ailleurs pour lui tant de vraisemblance que la justice pouvait s'en contenter. Une seule chose m'étonne, comment peut-il se faire que mademoiselle Miguelin ne m'ait pas avoué simplement la vérité. Il s'agissait d'un accident : elle n'avait donc rien à craindre.

—Elle ignorait si son affirmation aurait une autorité suffisante en face de la mienne, et puis elle est femme, c'est-à-dire un peu craintive ; au lieu d'aller tout droit à vous et de vous raconter comment les choses s'étaient passées, elle a préféré attendre que je fusse en état d'écouter la confidence.

—A quel titre s'est-elle adressée à vous ?

—A quel titre ! vous le demandez ! Ne savez-vous pas que je l'épouse !

—Tous mes compliments ! Alors il n'y a pas lieu à pousser plus loin les poursuites. Il ne vous conviendrait pas, je pense, de voir la future comtesse de Morancé en police correctionnelle, sous la prévention de coups et blessures. Vous estimerez comme moi, je suppose, que l'affaire doit se dénouer par une ordonnance de non-lieu, en faveur de M. Roger Livorie, justifiée de telle sorte qu'elle nous dispense de procéder à une enquête nouvelle.

—Tel est, en effet, mon sentiment.

En prononçant ces mots, il fut impossible à Morancé de dissimuler sa joie. Il avait cru qu'il lui serait plus difficile de réparer les effets de son premier mensonge. Sa pensée, [illegible] de son visage, [illegible] chonnet, qui le regarda fixement et lui dit :

—C'est entendu. Je ne poursuivrai pas. Je vous engage désormais, mon cher comte, à ne pas vous tromper deux fois d'une façon aussi grave et au point de mettre en péril l'honneur et la liberté d'un innocent. Vous pourriez vous trouver en face d'un juge d'instruction plus curieux que moi et plus désireux de savoir ce qu'il y avait derrière une hallucination qui a été si longue.

—Elle a duré autant que la fièvre.

Morancé ne jugea pas utile de répondre autrement à la leçon qui venait de lui être donnée.

—Maintenant, ajouta Mouchonnet, je n'ai plus qu'à faire comparaître par devers moi M. Roger Livorie et à lui faire connaître qu'il est libre. Faut-il lui dire la vérité ?

—Etes-vous obligé de la lui dire ?

—Nullement. La justice ne doit jamais d'explications.

—Alors, je lui en fournirons pas. Cela vaut mieux. Il saura plus tard à quelles circonstances il doit d'avoir été reconnu innocent.

A continuer.

Médicaments.

NEW-FOUNDLAND BITTER.

CE BITTER est très remarquable par couleur claire et limpide et par son goût très agréable et aromatique. Sa saveur est légèrement amère et son action sur l'économie est excitante et généreuse. Il est doué d'une énergie vitale qui marque son empreinte salutaire sur l'estomac, le sang et le système nerveux. Il réveille la torpeur de l'estomac, imprime plus de puissance au système nerveux et augmente la richesse du sang. Il combat efficacement un grand nombre de maladies, et les enfants, les dames et les enfanes peuvent en prendre sans avoir d'autre inconvénient à redouter que celui de bien se porter.

C'est un Apéritif.

et son action sur l'estomac est vive, excitante et nourrissante. Il stimule ces organes et imprime à leur fonctionnement est indispensable pour avoir une bonne santé. Il augmente l'appétit, fait cesser les douleurs qui accompagnent souvent le travail digestif, arrête par la tonicité qui révelle dans l'estomac la formation des gaz qui se forment souvent pendant les digestions. Il extrait les phlegmes et les saburres qui empêchent une bonne alimentation et donnent un goût d'amertume très désagréable dans la bouche. Après son usage le foie dégorgé, la bile s'écoule plus facilement et ceux qui sont fatigués par une constipation opiniâtre voient cette affection disparaître.

Tous les Médecins

et toutes les personnes qui ont soin deleur santé en font le plus grand éloge et le proclament sans pareil pour guérir la dyspepsie, la gastralgie, les embarras d'estomac, les crampes souvent si douloureuses et si pénibles. Il est surtout très avantageux pour les dames d'une santé délicate, qui, sans être malades à se mettre au lit, éprouvent souvent des défaillances et des faiblesses et ont un estomac faible et qui digère mal. Les enfants débiles et les convalescents doivent en prendre plusieurs fois par jour, et les parents seront frappés de la rapidité avec laquelle, sous l'influence du NEWFOUNDLAND BITTER la force remplacera la faiblesse et les couleurs vives et les pâles couleurs.

Détruire les Maladies

cancéreuses de l'estomac, les arrêter à leur début et surtout les prévenir est une propriété incontestable que toutes les personnes honnêtes et dignes de foi reconnaissent au NEWFOUNDLAND BITTER.

Pour la Poitrine

et pour les sombreuses affections des poumons, il agit sûrement par son action excitante et calmante en même temps. Il imprime plus de force à la respiration, calme la toux, fait cracher plus facilement dans les rhumes qui datent de longtemps, et fait disparaître les points douloureux qui occupent dans les maladies le devant de la poitrine.

Le Sang

est le zinc nourrisier, la chaux coulante qui, comme dans toute l'économie fécondent les organes, comme les neuves fécondent les verdoyantes campagnes, comme le Nil féconde l'Egypte. C'est lui qui répare les pertes subies par les maladies, les excès et le travail. Avec un mauvais sang—faiblesse ; avec un sang riche—force. Plus le sang contient de globules plus il est riche. Mais ces globules et toutes les autres parties du sang se forment au dépend des aliments. De même que le fermier qui veut ensemencer son champ cherche et trouve dans son grenier les graines qu'il lui faut pour les confier à la terre qui les lui rendra au centuple, de même le sang prise dans les aliments sa richesse et sa force. Mais pour que les aliments passent du sang riche, il faut qu'ils soient bien légères, bien élaborées. Blaber et digérer les aliments, tel est le rôle de l'estomac. Si l'estomac n'a pas bien cultivé son champ, rien ne poussera. De même si l'estomac est malade il digèrera mal ou pas du tout. La charrue met le champ dans de bonnes conditions pour faire une bonne récolte. Le NEWFOUNDLAND BITTER remet l'estomac dans les meilleures conditions indispensables pour avoir de l'appétit et bien digérer. Le laboureur récolte du blé, du maïs, du coton ou du sucre ; celui qui, grâce au NEWFOUNDLAND BITTER a un bon estomac, récolte santé, la force, le sang vif, les mouvements libres.

Quelle est la récolte qui vaut le mieux ?

Quand les digestions sont rapides et bien faites le sang devient plus riche.

Aussi les Femmes Nerveuses

anémiques ou chlorotiques, les jeunes filles pâlot et ayant des palpitations de cœur, celles surtout qui ne sont pas encore femmes, et qui tous les mois éprouvent de fortes coliques et de vives douleurs dans les reins, doivent prendre quatre fois par jour du NEWFOUNDLAND BITTER. La rapidité avec laquelle agit le NEWFOUNDLAND pour activer le retard de certaines jeunes filles est vraiment remarquable, et beaucoup de personnes malades tous les mois doivent à ce bitter de ne plus rien éprouver. Cette action stimulante nous a été confirmée par trop de personnes dignes de foi pour que nous ne prenions pas la liberté de l'annoncer aux dames et aux jeunes filles, certaines que nous serons de leur rendre le plus grand service.

Les Habitants des Campagnes

mâlé par la fièvre, ayant la rate grosse, le sang pauvre, devront, s'ils veut la guérir depuis longtemps, et s'ils n'ont pas pu la couper par la quinine, essayer le fameux NEWFOUNDLAND BITTER. Nous connaissons des hommes très respectables qui nous ont dit ne s'être guérie qu'avec le NEWFOUNDLAND BITTER de fièvres très tenaces. Cela ne nous étonne pas, car le bitter contient des substances naturelles, et si on augmente la dose on est sûr de couper les fièvres et de se guérir radicalement.

Les habitants des campagnes qui sont privés de viande et de légumes frais, ceux qui boivent une eau crapuleuse et colorée, ceux qui se nourrissent de viande salée ou de riz, tous ces gens-là devront prendre tous les jours du NEWFOUNDLAND BITTER, qui soutiendra leur force et leur énergie et combattra l'action mauvaise de leur nourriture et du milieu dans lequel ils se trouvent.

Les personnes qui ont l'habitude de boire dans les bar et celles aussi qui par leur gêne d'affaires sont obligées de boire plus souvent qu'il ne faudrait pour leur santé, feront bien d'adopter comme liqueur de prédilection le NEWFOUNDLAND BITTER.

Jamais ce puissant tonique n'altérera ni ne brûlera leur estomac, et après son usage les vapeurs qui provoquent la envie de vomir le matin, ni langue sèche, ni haleine puante ; ils n'auront ni perte d'appétit, aucun de ces symptômes enfin qui deviennent quelquefois si graves et qui amènent tôt ou tard cette qui boivent en trop grande quantité des liqueurs fortes.

Exciter l'appétit, fortifier l'estomac, enrichir le sang, voilà la devise du NEWFOUNDLAND BITTER.

22 sept—1f

DOOLEY'S YEAST POWDER
BEST IN USE. SOLD BY GROCERS

CETTE poudre remplace toutes les autres préparations pour la levure des BISCUITS, PAIN, GATEAU, GAUFRES et autres, gâteaux et sucrés. Elle est facilement digeste et ne peut toujours s'en CHE en sachet. C'est le levain le MEILLEUR MARCHE des ménagères dans tous les ménages comme sur terre. Cette levure ne laisse d'un goût pour les chaud de fumoirs, les ustensiles, les chaudières, les chaudières, etc. C'est la meilleure POUDRE LEVAIN pour les ménages et les cuisiniers.

A vendre par tous les épiciers et les marchands.

Manufacturée par DOOLEY & BROTHER, 68, New Street, New-York.

A vendre par tous les grocers en gros, en détail, à la Nlle-Orléans.

T. WHITE & CO., Agents généraux, 78 Gravier.

Gravier—Sun Mar J.S.

Mille piastres de récompense.

Mairie de la Nouvelle-Orléans, Hôtel de Ville, 12 juin 1873.

Par autorité du Conseil de Ville, j'offre une récompense de

MILLE PIASTRES

Pour tel témoignage qui pourrait donner et qui conduirait à faire condamner toute personne qu'on arrêtera à l'avenir sous l'accusation d'incendiaire dans les limites de notre ville, durant le cours de la présente année, laquelle somme sera payée, dans chaque cas, par le soussigné de l'avis conjoint du maire et du juge de la Cour Criminelle.

LOUIS A. WILTZ, Maire.

12 juin—2js—1m PF

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

GRANDE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Les Vapeurs de la Ligne de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et magnifiques bâtiments de cette ligne partiront régulièrement entre New York et le Havre, touchant à Brest, savoir :

VILLE-DU-HAVRE, capt. Surmont, samedi, 14 juin.
PEREIRE, capt. Depas, samedi, 28 juin.
SAINT-LAURENT, capt. Lamarie, Samedi, 12 jui.
VILLE-DE-PARIS, capt. [illegible] samedi, 26 juill.

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin)
POUR BREST OU LE HAVRE :
Première cabine, $125. | Seconde cabine, $85.

Billets d'excursion à prix réduits.

Ces steamers ne prendront pas de passagers d'entrepont.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent trouveront en ce parcours un moyen économique de gagner le temps, d'éviter les ennuis inutiles du voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en n'dépensant beaucoup de temps, d'argent et d'argent.

Pour fret ou passage, s'adresser à

GEO. MACKENZIE, Agent, 53, Broadway, New-York, ou à [illegible] L. GRAND, Agent, Galiier Court, Lodge R. F. C.

nov—1f

Compagnie de Ligne de Steamers d'Etat.

Steamers de premier ordre, à hélice, construits sur la Clyde, faisant le service régulier entre la Nouvelle-Orléans et Liverpool, et entre Glasgow et New York, savoir :

LOUISIANA, de 3000 tonneaux, capt. Stewart.
MINNESOTA, 3000 .. capt. Hamilton.
ALABAMA, de 3000 .. capt. Flint.
PENNSYLVANIA, 3000 .. capt. Brown.
VIRGINIA, de 2600 .. en construction.
GEORGIA, de 2600 ..

Les steamers de cette ligne partiront

Pour Liverpool, comme suit :
LOUISIANA le ou près du SAMEDI, 24 Mai.
MINNESOTA .. 13 Juin.

Il recevra du fret et signera des connaissements pour le Havre, Brême, Hamburg, Anvers, Rotterdam et tous les ports du Continent.

Des billets de rodeur, bons pour 19 MOIS, se vendent à des prix réduits, ainsi que des billets pour l'Angleterre et l'Europe.

Nous pouvons assurer sans charge extra.

Une servante de cabine et un médecin sont engagés sur chaque steamer. On n'a rien à payer pour leurs soins et pour les médicaments.

On vend ici des billets d'émigration aux personnes qui désirent les envoyer à leurs amis.

Ces steamers prennent la mer en tout temps, sans détention.

Pour fret ou passage (excellent commodement), s'adresser à

A. K. MILLER & CO, Agents,
Au No. 28, rue Carondelet, Nlle-Orléans.

ROME, SKOLFIELD & CO,
No. 9, Chapel Street, Liverpool.

LEWIS T. MERROW & CO.,
No. 66, Great Clyde Street Glasgow.

6 octobre

BREME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Havre, à Southampton et la Havane.

Les Vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier comme suit :

	DE BREME.	NLLE-ORLEANS
Strasbourg..	10 sept.	11 octobre.
Hansa	24 ..	25 ..
Frankfurt...	8 octobre	8 novembre
Kœln	22 ..	22 ..

Les jours de départ (suivants) seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Havre et à la Havane ; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton. Pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Havre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans :

Chambres ..... $150 en or.
Entrepont ..... 60 "

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton—au Havre ou à Brême :

Chambres ..... $150 en or.
Entrepont ..... 65 "

De la Nouvelle-Orléans à la Havane :

Chambres ..... 25 en or.
Entrepont ..... 15 "

Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Havre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les soussignés.

Pour plus de détails, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
août—1an Au No 62 de la rue de l'Union.

Pour New York, directement.

Ligne des steamers [illegible] entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE

Des steamers suivants
NEW ORLEANS,
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
ST-LOUIS,
Le steamer
CORTES,
Kemble, commandant.

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse

MERCREDI, 16 Juin, à 5 h. P. M.

Passage ..... $20.

Cette Ligne prend du fret et donne des connaissements, pour LIVERPOOL, BREME et le HAVAE.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON,
mai—1an Rue Carondelet, No 61.

POUR PHILADELPHIE, directement.

Départ, VENDREDI, le 20 juin à 4 P. M.

Partant la malle des S. U.

Le beau steamer, de première classe

YAZOO,
capt. Barrett,

Pour fret ou passage, s'adresser à

EDW. A. CORBE, Agent,
Entrepôts Canonge et Carondelet.

Le steamer JUNIATA, capt. Catherine, sortira et partira à son tour régulièrement.

SEPTIEME ETAT ANNUEL

—DU—

FACTORS AND TRADERS Insurance Company,

Au No. 37 de la rue Carondelet.

Nlle-Orléans, 22 mai 1873.

LES Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publie l'état suivant des affaires de celle-ci pour l'année expirée le 30 avril 1873—savoir :

Primes de l'année
Sur risques d'incendie..... $360,195 90
Sur risques de rivière..... 294,168 50
Sur risques de mer..... 81,482 16
$735,847 56

En moins—
Primes non expirées le 30 avril 1873..... $168,220 66
Primes remboursées..... 11,386 82
$114,596 55

Montant net des primes..... $621,251 01
Pertes payées, savoir—
Sur risques d'incendie..... $129,945 16
Sur risques de rivière..... 172,998 41
Sur risques de mer 56,395 32
$359,339 41

Réassurances 37,886 26
Refaction (rebate)..... 11,176 59
Taxes payées..... 11,811 74
Dépenses générales..... 40,886 97
$460,350 71

Balance..... $160,908 73

En plus—
Escompte, intérêt, épargnes reçues..... $152,208 21
En moins—
Premier intérêt semi annuel sur le capital payé et second intérêt dû actuellement..... 130,000 00
$22,908 21

Bénéfice net..... $203,700 02

L'Actif de la Compagnie est comme suit :

En caisse..... $464,266 40
Primes en voie de recouvrement 40,971 56
Effets à recevoir, prêts sur gages 609,629 22
Effets à recevoir à courte échéance 21,646 44
Actions de banques et autres actions 211,918 55
Actions de chemins de fer de la ville..... 72,875 00
Bons de la ville et autres bons 165,343 75
Bons de la Grande Loge maçonnique de la Louisiane 5,000 00
Bons de l'Odd Fellows Hall Association 5,000 00
Bons de l'Association pour secourir les veuves et les orphelins jaïts 2,000 00
Immeubles 32,125 00
$1,609,776 32

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

E. DUAMEL, Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 24 mai A. D. 1873.

EDWARD IVY, notaire public.

Le 21 du courant, à une réunion spéciale des Directeur, il a été résolu de payer sur DEMANDE, UN SECOND intérêt semi-annuel de CINQ POUR CENT, le 30 avril 1873, ce qui fait dix pour cent par an sur le capital de la Compagnie ($1,000,000) et un DIVIDENDE AU COMPTANT de TRENTE-CINQ pour cent sur actionnaires sur le montant ($35 00 %) du montant net de leurs primes participantes.

HARMON BOAWE, Président.
MOSES GREENWOOD, Vice-Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

— DIRECTEURS —

Moses Greenwood,	John I. Adams,
W. A. Johnson,	Isaac Scheyd,
John I. Noble,	R. M. Walmsley,
John Chaffe,	W. Morrison,
Richard Milliken,	Jos. W. Carroll,
Samuel R. Moore,	A. Brittin,
J. J. Warren,	J. T. Pace,
R. T. Buckner,	A. H. May,
Isaac Prudencio,	S. H. Snowden,
H. Preiteus,	T. Lyle Lyon,
Wm. H. Pike,	Wm. C. Raymond,
A. A. Yates,	James S. Prentiss,
	Samuel H. Boyd.

26 mai—1m

VAPEURS.

Le Lee.

ARRANGEMENT D'ETE.

Steamers de la Nlle-Orléans et Nlle-Orléans, Mandeville et la Nlle-Orléans.

Pour Mandeville, Louisburg et Mandeville.

Le beau steamer de machinery et à hélice prendre GRESLE.

Capitaine Hunter, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, le LUNDI et JEUDI, à l'arrivée du canal de 10 heures et demie du matin ; le MARDI, à l'arrivée du canal à 1 heure de l'après-midi ; le MERCREDI, à l'arrivée du canal de 3 heures du matin ; le VENDREDI et le SAMEDI, à l'arrivée du canal de 1 heure de l'après-midi ; le DIMANCHE, à l'arrivée du canal de 7 heures et demie du matin.

Le LUNDI et le JEUDI le pilotage les jusqu'à l'Old Landing, sur la rivière Tchefuncta, pour Covington. A partir de l'Old Landing, pour le retour le Mardi et le Vendredi, à 4 heures du soir.

De la Nlle-Orléans à la Mandeville :

Le LUNDI et le JEUDI, à 8 heures A. M. et les SAMEDIS à 3 heures P. M.

Le beau steamer [illegible], capitaine W. E. Gray, commandant, sera prêt à recevoir les passagers et les marchandises, le Samedi.

Nov—1f R. O. MELANCON, 11, rue Conti

Paquebot Régulier de la côte et du Bayou Lafourche.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS à 5 heures P. M., et les VENDREDIS à 10 heures A. M.

Le beau steamer LIZZIE HOPKINS, capitaine A. Bouchard, commandant, sera prêt à recevoir les passagers et le fret.

Or Ce bateau reçoit du fret pour tous les intermédiaires de Bayou Lafourche, et Thibodaux.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

R. RIVET,
16 juill—1an 16 rue Conti

VINGT-UNIEME ETAT ANNUEL

— DE LA —

Compagnie Home d'Assurance Mutuelle

DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1872 :

Primes en vigueur à l'année expirée le 31 décembre 1872, y compris les risques temporaires expirés de 1871..... $222,544 71
Primes sur risques d'incendie..... $130,099 12
Primes sur risques de rivière..... 34,315 94
Primes sur risques de mer..... 30,132 61 $222,544
Moins—
Primes remboursées..... 3,642 17
Primes sur risques non expirées au 31 décembre 1872..... 43,399 00 — 54,781 17
Montant net des primes..... $167,798 54
Pertes payées, dans la même période :
Sur risques d'incendie..... $40,025 53
Sur risques de rivière..... 11,548 00
Sur risques de mer..... 1,000 00
$52,574 53
Réassurances (rebate) sur lieu de sinistre..... 28,127 26
Taxes payées..... 3,488 20
Dépenses générales, comprenant salaires payés, dépenses, intérêts et intérêt..... 41,728 25 — $126,892 24
$40,906 74
Réservé pour pertes non encore réglées, net de la Compagnie des sinistres..... $12,944 41
Réservé à recevoir, prêts sur gages..... 42,500 00
Réservé à recevoir pour primes..... 9,054 12 — $106,486 53
Compte en banque..... 1,000,000
Propriété foncière au No 78 de la rue de Canal..... 50,000 00
Bonds de l'Etat de la Louisiane et de la ville de la Nlle-Orléans..... 200,000 00
Actions de banques..... 67,000 00
Bonds de la Compagnie de l'Hôtel Dieu..... 5,000 00
Actions de la Compagnie de Vapeurs Harbor Protection Company..... 1,140 00
Bonds de la Société de l'Odd Fellows Hall..... 5,000 00
Bonds de la Grand Lodge F. et A. M. de la Louisiane..... 5,000 00
Bonds de l'Agricultural and Mechanics' Fair Association..... 5,000 00
Actions de la Compagnie d'Assurance..... 5,000 00
Actions empaudées et compte de bonds..... 2,000 00
$1,546,146 00
$1,653,632 53

Le tableau qui précède est une copie exacte extraite sur les livres de la Compagnie.

A. W. HUNTER, Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 14 janvier A. D. 1873.

ANDREW HERO, Jr., Notaire Public.

Les Directeurs, à une réunion qui a eu lieu ce 14 janvier 1873, ont adopté, à l'unanimité, le résolution suivante :

Il est résolu que Six pour cent d'intérêt sur tout le scrip non encore payé seront payés aux porteurs de ledit scrip, à dater du 11 février 1873.

ALF. MOULTON, Président.
WM. M. PERRINE, Vice-Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.

DIRECTEURS :

A. Moulton,	Adolph Meyer,
A. H. Hopkins,	Jos. Jones,
Augustus Block,	Jno. T. Moore,
J. Ring,	M. C. Randall,
E. H. Harrell,	Jno. Fitzpatrick,
Jno. G. Saxton,	Geo. W. Kogan.

Mars—1m

RAPPORT TRIMESTRIEL

— DE LA —

Banque Nationale de l'Etat.

(SYSTEME MUTUEL)

ETAT, le 30 mars 1873, à la clôture des affaires :

ACTIF.

En caisse	$715,102 20
Chèques sur d'autres banques	325,654 32
Portefeuille	1,111,266 73
Bons des Etats-Unis pour garantie de circulation	550,000 00
Actions et autres garanties	25,000 00
Dû par des agents de banques et de [illegible]	22,000 00
Dû par d'autres banques et banquiers	264,321 11
Propriété immobilière	350,000 27
Mobilier, installations	104,204 28
Vignes	5,671 12
Dépenses	17,248 32
	$3,645,268 35

PASSIF.

Dû à des déposants	$2,045,250 00
Dû à des banques et à des banquiers	142,600 15
Circulation non réclamée	550,000 00
Capital	500,000 00
Surplus	30,000 00
Dividendes non payés	17,621 20
Bénéfices, pertes nettes	30,796 60
	$3,645,268 35

DIVIDENDE DÉCLARÉ.

(Payable à dater de lundi, 14 avril 1873.)

Actionnaires, 3 p. pour cent pour trois mois.
Déposants, ½ pour cent pour trois mois.

SAM'L H. KENNEDY, Président.
CHAS. L. C. DUPUY, Caissier. 6 avril—1

Notaire de James N. Ogden.

UNITED STATES MARSHALS OFFICE.—New Orleans, May 6th 1873. This is to give notice that a warrant in bankruptcy has been issued out of the United States District Court of the United States for the Eastern District of Louisiana, against the estate of James N. Ogden, of New Orleans, in the Parish of Orleans, State of Louisiana, adjudged a bankrupt upon his own petition ; that the payment of any debts, and the delivery of any property belonging to said Bankrupt, to him or for his use, and the transfer of any property by him are forbidden by law ; that a meeting of the creditors of said bankrupt, to prove their debts and choose one or more Assignees of his estate, will be held at a Court of Bankruptcy, to be held at Chambers, in the City of New Orleans, on the 20th day of May, A. D. 1873, at 12 o'clock, M., before Edward H. Richards, Place, Notary, Commissioner in Bankruptcy.

JOHN C. ELLIS, Marshal.
By [illegible] Deputy.

CHEMINS DE FER.

Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et du Texas.

Dépôt des Passagers au pied de la rue du Canal.

A partir du 18 mai 1873.

Les trains partiront ainsi qu'il suit :

Le train express de 5 h. du soir ne s'arrête qu'aux stations suivantes :

TRAIN D'ACCIDENT POUR LES ENVIRONS DE MADISONVILLE, qui sera laissé à Madisonville, tous les samedis, à 3 heures de l'après-midi, et part d'Abita Springs pour la Nlle-Orléans tous les jours (le Dimanche excepté) à 8 heures du matin, s'arrêtant à Mandeville et à Lacombe.

Le LUNDI et le JEUDI le pilotage les jusqu'à l'Old Landing, sur la rivière Tchefuncta, pour Covington. A partir de l'Old Landing, pour le retour le Mardi et le Vendredi, à 4 heures du soir.

Chaque année ligne dans les WAGONS PULLMAN sont mis à disposition jusqu'à Lewisville, de Lewisville, Madisonville et Abita Springs, et Abita Springs et Lewisville, et Madisonville et Lewisville, sans aucun changement. Il n'y a aucun changement pour s'arriver sur les stations de la Nlle-Orléans, Lewisville et Abita Springs et obtient tous les renseignements au sujet des trains dans les bureaux, les dessous du City-Hotel, Nouvelle-Orléans.

R. D. FROST, Directeur-Général. A. D. SHELDON, Agent.

Great Jackson Route.

Trains départ and arrive as follows : (From Shell Road of Calliope street) :

DEPART.		ARRIVE.	
Express.....	7.00 A. M.	Express.....	4.15 P. M.
Mail.....	4.45 P. M.	Mail.....	10.00 A. M.
Accommodation	4.30 P. M.	Accommodation	10.45